

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité, de la forêt, de la mer
et de la pêche

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 20 février 2025

modifiant l'arrêté du 21 janvier 2025 portant cessation de fonction et nomination de membres de missions régionales d'autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe)

NOR : TECV2505430A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche en date du 20 février 2025,

Le 2^e alinéa de l'article 1^{er} de l'arrêté du 21 janvier 2025 portant cessation de fonction et nomination de membres de missions régionales d'autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe) est modifié comme suit :

« Mme Sarah PISCHIUTTA est nommée membre de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Hauts-de-France de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} février 2025, en qualité de membre associée de l'IGEDD ».

est remplacé par un alinéa ainsi rédigé :

« M. Rudy PISCHIUTTA est nommé membre de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Hauts-de-France de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} février 2025, en qualité de membre associé de l'IGEDD ».